

Rapport d'activité 2013 du Fonds d'intervention régional (FIR)

04/11/2014

Ce rapport remis au Parlement vise à permettre un "suivi de l'utilisation des dotations affectées au Fonds d'intervention régional (FIR) des Agences régionales de santé (ARS)". Il présente une synthèse générale retraçant les éléments principaux de l'activité du FIR en 2013, une partie "traitant de la stratégie et mise en œuvre globale du FIR", et une autre partie "présentant les réalisations financées par le FIR par grandes missions en indiquant pour chacune d'elles la stratégie spécifique à la mission et les crédits alloués ainsi que le bilan quantitatif et qualitatif des actions menées (sur la base d'indicateurs nationaux) et l'identification d'initiatives innovantes". Le rapport d'activité 2013 du FIR précise qu'en 2013, "le fonds d'intervention régional s'est pleinement inscrit dans les objectifs de la stratégie nationale de santé (SNS) en favorisant par l'intermédiaire d'un seul instrument financier les prises en charges relevant, de manière convergente, des secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social". Il est mentionné que "trois postes de dépenses représentent plus de 95% des dépenses comptabilisées : l'amélioration de la qualité et de la coordination des soins, avec 56% des crédits consommés ; la permanence des soins, avec 28% des dépenses réalisées ; et la prévention, avec 11% des dépenses réalisées".

Consulter ici le rapport d'activité 2013 du Fonds d'intervention régional (FIR)